

## ARRÊTÉ DE COMPOSITION DU JURY - JUIN 2026

### N° DES-BTSCCST-2026-06-017

Fixant la composition des jurys de délibération du brevet de technicien supérieur  
spécialité Conseil et commercialisation de solutions techniques  
session 2026

La directrice du service interacadémique des examens et concours,

**Vu** les articles D. 222-4 et suivants du code de l'éducation portant création du Service interacadémique des examens et concours des Académies de Paris, Créteil et Versailles et définissant les attributions de sa directrice ;

**Vu** les articles D. 643-1 et suivants du code de l'éducation relatifs au règlement général du brevet de technicien supérieur ;

**Vu** l'arrêté du 4 juin 2013 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité Conseil et commercialisation de solutions techniques ;

#### **ARRÊTE :**

**Article 1** : Sont nommés président et membres du jury pour la délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité Conseil et commercialisation de solutions techniques :

Président : Madame MEMLOUK Samia, inspectrice d'académie – inspectrice pédagogique régional ;

Enseignant-chercheur : Monsieur Yann-Arzel DURELLE-MARC ;

Enseignants : Mesdames Fanny ANCEY, Martine BALDASSARI, Christelle THIBAULT et Messieurs Dominique BUSSON, Mohamed FARES, Arnaud MARIA, Denis PIETTE.

Professionnels : Mesdames Gaëlle BORNE, Tania DJAMA, Manel ZOUINEKH et Messieurs Matthieu AZOYAN, David PEREIRA, Abdel TALHADJT, Medhi BOUDISSA.

**Article 2** : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 22 juin 2026

**Aurore COLLET**